

Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Exposition «Invention et transgression, le dessin au XX^{ème} siècle» - Convention avec le Centre Georges Pompidou - Encaissement et réaffectation de subventions

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : Le Centre Georges Pompidou et le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie ont convenu d'organiser conjointement une exposition à partir des collections du Musée National d'Art Moderne.

Réalisée dans le cadre de la série «Hors les murs» du Centre Georges Pompidou, organisée par son Cabinet d'arts graphiques, l'exposition «Invention et Transgression, le dessin au XX^{ème} siècle» est en premier lieu la découverte de la «modernité» au moyen d'un seul support, le papier.

A partir d'un choix très diversifié de feuilles, (près de 135 œuvres), l'exposition propose une véritable histoire de l'art du dessin au XX^{ème} siècle. Celle-ci aura lieu au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie du 27 avril au 27 août 2007.

En effet, le siècle de la modernité est rythmé par toutes les nouvelles procédures qui fondent celle-ci : collages, frottages, gommages, empreintes, décalcomanies, taches, griffures, écritures, etc., y sont présentés dans des œuvres sur papier de Picasso, en passant par Matisse, Arp, Schwitters, Ernst, Dubuffet, Polke, Richter, Fontana, Louise Bourgeois jusqu'à Marlène Dumas, Luc Tuymans et bien d'autres encore.

Etant donné l'actualité du sujet (les différentes pratiques du dessin aujourd'hui), la Ville souhaite développer les actions en lien avec cette thématique envers les publics notamment les ateliers de la pratique du dessin.

Le catalogue de l'exposition sera réalisé par le Centre Georges Pompidou et vendu par le Musée de Besançon au prix 29,90 €.

Une convention matérialisera les modalités de prêt des œuvres et les conditions de réalisation de cette exposition.

Compte tenu de la nature exceptionnelle de cette exposition et de son intérêt sur le plan local, différents partenaires publics ont souhaité apporter leurs concours financiers. Il est convenu que leurs participations soient versées à la Ville chargée des relations avec le Centre Pompidou.

Le budget prévisionnel est estimé à 76 000 € et s'établit comme suit :

Dépenses

Organisation matérielle	38 000 €
Publications	17 500 €
Communication	9 200 €
Action culturelle	11 300 €
TOTAL	76 000 €

Participation et Recettes

Ville de Besançon	56 000 €
Région de Franche-Comté	5 000 €
Département du Doubs	5 000 €
DRAC	10 000 €
TOTAL	76 000 €

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver ce projet d'exposition et le prix de vente du catalogue,
- autoriser M. le Maire à solliciter les différentes participations et subventions de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, de la Région de Franche-Comté, du Département du Doubs, et d'autres partenaires potentiels,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les différentes conventions de partenariat à intervenir ayant pour objet les co-financements ou la mise en œuvre de cette exposition,
- autoriser l'inscription en recettes à réception des notifications attributives des subventions de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, de la Région de Franche-Comté, du Département du Doubs, et d'autres partenaires potentiels, par décision modificative au budget de l'exercice courant sur les imputations suivantes : 74.322.74718. 52000, 74.322.7472.52000, 74.322.7473.52000 et 74.322.7478.52000 et à les réaffecter en dépenses sur l'imputation 011.322.6068.52000.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 1^{er} mars 2007.